

Edition octocbre 2014, Numéro 2

SOMMAIRE:

SINFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX ET ENTRETIEN DE LA COMMUNE

♥ PORTRAIT

♥SOLIDARITĖ

♥CALENDRIER DES FÊTES

LE SAVIEZ-VOUS

♥CET ĖTĖ Á BRESLES

♥INFORMATIONS DIVERSES

SCOMMUNICATION DES LISTES

BRESLES INFOS

Bulletin municipal de la ville de Bresles

EDITO DU MAIRE

Chères Bresloises et Chers Breslois,

Durant cet été pluvieux, vous avez malgré tout pu, petits et grands, profiter des animations et des festivités organisées au sein de la commune. Vous retrouverez dans ce numéro, une galerie de photos souvenirs de ces évènements. Je noterai particulièrement la participation massive des habitants aux festivités du 14 juillet, conclues par une belle retraite aux flambeaux et un magnifique feu d'artifice.

Votre présence nous a confortés dans notre décision d'animer le centre-ville lors de cette journée, ce que nous renouvellerons l'année prochaine.

Une autre manifestation m'a particulièrement touché : l'inauguration du nouveau centre Jacques BAIZE dédié au périscolaire et à l'accueil de Loisirs. La qualité des locaux mis à la disposition de nos petits, ainsi que l'attachement de notre ancien maire à ce projet, ont été pour moi des facteurs de fierté lors de l'inauguration du 11 septembre 2014. Cet équipement est un atout majeur pour nos enfants, je souhaite qu'ils en profitent pleinement.

La pluie n'a malheureusement pas été le seul sujet de mécontentements de cet été, je veux parler ici de la délinquance et des incivilités qui s'installent dans notre commune. Je vous assure de tout mon investissement personnel pour trouver des solutions à ce problème de société.

Comme indiqué dans le précédent numéro, vous trouverez dans cette édition, un questionnaire à destination de nos « anciens » pour permettre à la municipalité de répondre au mieux à leurs attentes en matière de festivité. Toutes les personnes de 65 ans et plus sont invitées à y répondre.

Enfin, vous trouverez dans cette édition le premier volet de notre série de portraits visant à vous permettre de mieux connaître les employés de la commune et leurs missions. Dans ce numéro, vous pourrez découvrir l'activité de Christine, Ludivine et Noémie qui vous accueillent à la Médiathèque Madeleine ODENT.

Le prochain numéro de Bresles Infos étant prévu pour janvier 2015, je vous souhaite à toutes et tous, un bel automne, et vous donne rendez-vous dans ces pages l'année prochaine.

Bien sincèrement

Dominique CORDIER Maire de BRESLES

INFORMATIONS MUNICIPALES

INTOX Á L'ÈCOLE JEAN DE LA FONTAINE

Le 2 octobre, une dizaine d'enfant d'une même classe se sont plaint de maux de ventre et de douleurs à la tête. Inquiétés par la situation, l'équipe enseignante a alerté les pompiers ainsi que Monsieur le Maire. Quatre camions de pompiers, le SAMU ainsi que la gendarmerie sont très rapidement arrivés sur place pour prendre en charge les enfants et établir les premières constatations. Plusieurs pistes ont été explorées : les enfants étaient allés à la piscine le matin (mais pourquoi seulement une dizaine auraient ressenti un malaise alors que la classe entière s'était baignée ?) mais les analyses d'eau n'ont révélé aucune anomalie. Pouvait-il s'agir d'une intoxication alimentaire ? Non, certains enfants étaient rentrés déjeuner chez eux. L'eau du robinet a également été analysée, la potabilité était correcte ! Bien que les malaises semblaient se dissiper, les enfants ont été transportés dans les hôpitaux de Beauvais et de Creil, pour examens. Et là, le masque est tombé ! Les enfants avaient simulé les douleurs ; tout cela n'était qu'une mauvaise blague.

Karine JUNOD, adjointe au maire en charge des écoles a suivi l'évolution de la situation d'un bout à l'autre et a pu en début de soirée informer et rassurer toutes les parties prenantes, y compris l'inspecteur d'académie. A titre préventif, la salle de classe avait été entièrement désinfectée, et en attendant les résultats les enseignants étaient restés à l'école tandis qu'une animatrice du périscolaire avait accompagné à l'hôpital, les enfants dont les parents n'avaient pu se rendre sur place.

Tout ça pour ça nous direz-vous! Eh bien non, car un travail de réflexion a été engagé par les enfants et leurs parents pour faire prendre conscience de la bêtise de ce geste. Les gendarmes et les pompiers interviendront dans les classes pour faire comprendre à l'ensemble des enfants, qu'on ne peut impunément faire déplacer des secours qui auraient pu être indispensables sur un accident de la route par exemple. Enfin, les enseignants, les secours et les élus ont géré cette situation en faisant preuve de réactivité et d'organisation, et ont ainsi démontré leur capacité de mobilisation et d'intervention en cas de crise. Un exercice (bien involontaire pour eux) qu'ils ne souhaitent pas avoir à reproduire!

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2014

Au moment où nous « bouclons » cette édition, le compte rendu du conseil n'a pas été publié. En conséquence, nous vous indiquons ci dessous les principaux points à l'ordre du jour, et nous ne manquerons pas de faire un résumé lors du prochain numéro.

Principaux points à l'ordre du jour :

Augmentation de la taxe d'aménagement dans certaines zones de la ville.

Demandes de subventions auprès du Conseil général et de la CCRB.

Création du Comité Technique et fixation du nombre de représentants du personnel et de la collectivité.

Convention et contrat de financement avec le théâtre du Beauvaisis pour les écoles année 2014-2015.

Avis sur le projet du syndicat de la Trye sur la restauration hydromorphologique de la Trye et du fossé de la sucrerie.

Revalorisation de la participation des communes extérieures pour les enfants de la classe CLIS.

Précision sur certains tarifs de la salle polyvalente.

SECURITĖ

Depuis plusieurs mois maintenant, nous ne pouvons que déplorer les actes d'incivisme qui se multiplient dans notre ville. Ces dégradations et autres larcins contribuent à instaurer un sentiment d'insécurité qui vient perturber le bien-être de nos concitoyens.

Pour tenter d'endiguer les velléités de ces « inconscients », la municipalité a depuis longtemps demandé aux autorités préfectorales les subventions nécessaires à la mise en place de la vidéo-protection. Il était prévu de pouvoir déployer les premiers équipements dès le printemps de cette année, mais les fonds ont été attribués à d'autres communes, plus sensibles du point de vue de la Préfecture.

Ne souhaitant pas attendre que la situation ne se dégrade plus, Monsieur le Maire a adressé un courrier au Ministre de l'Intérieur pour attirer son attention et lui demander de passer des consignes afin que les subventions nous soient accordées pour l'installation de caméras. Dans l'attente, le Conseil Municipal a pris un arrêté, visant à interdire, pour la période de juillet à octobre, les regroupements de plus de trois personnes de 16 h à 5 h du matin sur des lieux où des dégradations sont constatées. L'objectif de cet arrêté est de permettre aux forces de l'ordre de verbaliser les contrevenants présents sur des lieux de dégradation, pour qu'ils prennent conscience que ces actes ne peuvent rester impunis. C'est l'ensemble de la communauté qui pâti de cette situation, car suite à ces dégradations, la commune doit réparer les équipements cassés, et depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, ce sont près de 10.000 €uros qui ont été dépensés ! 10.000 €uros qui auraint pu être investis sur d'autres projets au service du bien-être des administrés.

Les élus n'auront de cesse d'intervenir et de déposer plainte contre ces délinquants, et encouragent les habitants qui peuvent constater des méfaits ou en subir les désagréments d'également déposer plainte pour permettre d'étayer les dossiers devant les tribunaux.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Monsieur le Maire informe ses administrés que la campagne de recensement de la population des habitants de la Commune de Bresles aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.

Un agent recenseur se présentera dans chaque foyer à recenser. Cette enquête est réalisée par le biais de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Nouveauté cette année, il sera possible de répondre en ligne au questionnaire via un identifiant et un mot de passe qui seront communiqués par l'agent recenseur lors de son passage

<u>ATTENTION</u>: Il est obligatoire de répondre à ce recensement

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLÉCTORALES

Afin de vous permettre de participer aux élections prévues en 2015, il est impératif que vous soyez inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. Alors, n'attendez plus, vous pouvez réaliser votre inscription à tout moment de l'année.

Pour ce faire, présentez vous en mairie avec votre carte d'identité ou votre passeport, ainsi qu'un justificatif de domicile récent (facture EDF, facture de téléphone, ...), cela ne vous prendra que quelques minutes.

PROLONGATION DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÈ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est prolongée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cependant, si cette règle ne pose pas de problèmes d'application sur le territoire national, il n'en n'est pas forcément de même dans certains pays étrangers, où cette extension de validité n'est pas reconnue. Si vous envisagez un déplacement à l'étranger, renseignezvous en amont de votre voyage pour connaître la position du pays de destination quant à cette prolongation de validité. Cela pourra vous éviter bien des désagréments

LE NOUVEAU CENTRE PÈRISCOLAIRE

Le 11 septembre 2014, les nouveaux locaux du centre périscolaire ont été inaugurés par Dominique CORDIER, Maire de Bresles, en présence de M. Yves ROME, sénateur et président du conseil général de l'Oise, M. Olivier PACCAUD, député suppléant et conseiller régional, Mme Béatrice LEJEUNE, vice-présidente du conseil ré-

Un nom s'est tout naturellement imposé à l'équipe municipale pour ces locaux : le Centre Jacques BAIZE. Ancien conseiller municipal, puis maire de Bresles, Jacques BAIZE (qui nous a quittés en ce mois de mars) était à 'initiative de la réhabilitation de ce bâtiment.

Quelques grandes étapes de ce projet majeur pour notre commune et pour l'accueil de nos enfants :

Début 2013 : décision du conseil municipal de réhabiliter les locaux de l'ancienne caserne des pompiers pour en faire un centre périscolaire.

D'avril à octobre 2013 : consultation des entreprises, concours d'architectes, établissement des devis, demandes de 🖀 subvention à nos partenaires privilégiés, notre Député, le conseil général et le conseil régional De décembre 2013 à juillet 2014 : La phase de travaux











Le 11 septembre 2014: inauguration

Cette réalisation d'un montant global de 550.000€ apu voir le jour grâce à l'implication de la municipalité et de ses partenaires, sans augmenter la pression fiscale sur les foyers. Ces locaux clairs et accueillant vont permettre à notre jeunesse de s'épanouir, tant pendant les périodes du périscolaire, que lors des Temps d'Activités Périscolaires, que pendant les vacances scolaires.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE PAR ERDF

Comme vous avez pu le constater, ERDF a au cours de l'été réalisé des travaux de fonçage dans plusieurs rues de notre commune. L'objectif de ce chantier est le renforcement de notre réseau électrique par le bouclage dans Bresles des deux lignes en provenance respectivement de Bailleul et de La Rue St Pierre. Grâce à cette réalisation notre commune sera moins soumise aux chutes de tension et aux coupures intempestives.

MARQUAGES AU SOL RUE CONDORCET

Une expérimentation pour tester et valider un nouveau procédé de marquage horizontal sur les passages piétons et marquages STOP est en cours dans la rue Condorcet. Cette technique permet de ne pas repasser tous les ans, contrairement au revêtement peinture. Suivant le résultat, une généralisation sera progressivement mise en œuvre sur l'ensemble de la ville à partir du printemps 2015.

Nous en profitons pour rappeler à chacun, qu'une vitesse adaptée, un stationnement normalisé, le respect strict des règles du code de la route et l'utilisation des passages piétons pour traverser, restent les meilleurs garants de la sécurité de tous.

ACTION ENVIRONNEMENTALE: LE DÉSHERBAGE MANUEL, POURQUOI?

Suite à de nouvelles normes européennes relatives au traitement des « mauvaises herbes » et à l'utilisation des produits phytosanitaires, notre commune a fait le choix de modifier ses pratiques de désherbage.

Désormais la priorité est donnée à des techniques de désherbage plus respectueuses de l'environnement.

Bien entendu ce choix n'est pas sans entrainer des désagréments aux yeux de certains d'entre nous. Le fait de ne plus traiter chimiquement peut parfois entrainer une présence plus visible de végétation spontanée. Ce nouvel aspect du paysage communal ne doit en aucun cas être assimilé à une forme de laxisme de la part des services techniques ou des élus.

Savez-vous combien de kilomètres représente la voirie de notre commune ?

Ce sont plus de 90 km de fil d'eau et de trottoirs que les techniciens de la commune doivent gérer. Ils ne peuvent pas être partout en même temps, alors n'hésitez pas à devenir un éco-citoyen et prenez votre binette ...



SOYEZ CITOYENS!

Si l'entretien des trottoirs est du ressort de la municipalité, il n'en reste pas moins que certaines actions sont à la charge des administrés:

- 1. Propriétaires de chiens : les déjections laissées par vos compagnons sur les trottoirs ne sont pas acceptables. Les promeneurs sont obligés de garder les yeux rivés sur les trottoirs pour éviter de souiller leurs chaussures, et que dire des désagréments subis par les employés municipaux quand ils doivent entretenir des espaces verts maculés de « crottes » ! Des distributeurs de sachets plastiques sont mis en place dans la ville, et si votre compagnon à quatre pattes ne peut s'en servir, vous OUI; à défaut vous vous exposez à une amende de 35€.
- 2. L'hiver arrive, chaque riverain est tenu de déneiger le trottoir devant chez lui et de le saler pour éviter les accidents

COMBATTRE LES RATS



Chaque année, deux opérations de dératisation sont organisées par la commune. Il se peut cependant qu'entre 2 passages de l'entreprise spécialisée, vous puissiez constater la présence de rats à proximité de votre domicile; dans ce cas, vous pouvez demander en mairie du raticide qui vous sera donné gracieusement.

LA MEDIATHEQUE MADELEINE ODENT



Bresles Infos a rencontré Ludivine et Christine, employées municipales qui gèrent au quotidien la médiathèque Madeleine ODENT. Participait également à notre échange, Noémie qui complète l'équipe pour pallier les congés de l'une ou l'autre des titulaires.

Quel parcours faut-il suivre pour gérer une médiathèque?

Il faut être a minima titulaire d'un Bac, avoir de solides connaissances en matière de culture générale, de littérature, de gestion et d'administration. Nos parcours de formation sont complémentaires, lettres et secrétariat, ce qui nous permet de travailler en parfaite complémentarité. Pour être titulaire d'un poste, il faut passer un concours de la fonction territoriale.

Quelles qualités vous semblent indispensables pour mener à bien vos missions?

Il faut être à l'écoute des personnes qui viennent nous voir pour pouvoir les conseiller dans leurs lectures, mais aussi pour certaines démarches personnelles comme la rédaction de CV par exemple.

Que trouve-t-on à la médiathèque ?

En tout nous gérons plus de 16500 articles : livres, magazines, DVD, CD. Nous mettons également à disposition de visiteurs des postes de travail informatiques disposant d'une connexion gratuite à internet et des logiciels type traitement de texte, tableur, ...

Qu'est-ce qui attire le plus vos visiteurs?

Sans aucun doute les livres ; nous avons réalisé quasiment 23500 prêts de livres en 2013 et la tendance est à la hausse pour 2014. Les adultes sont particulièrement intéressés par les romans grand public et les romans policiers.

Et les plus jeunes?

Pour les tous petits nous avons beaucoup d'albums qui ont du succès ; les adolescents eux sont moins présents sauf pour les derniers titres à la mode qui sont réservés de mois en mois.

Si quelqu'un souhaite emprunter un livre qui n'est pas référencé à la médiathèque, avez-vous des solutions pour satisfaire la demande ?

Oui bien sûr, et effectivement nous avons plusieurs sources possibles. Tout d'abord, nous pouvons demander aux autres bibliothèques du réseau de la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis (CCRB) mais également à la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO). S'il n'est pas disponible dans l'une de ces structures, nous pouvons éventuellement l'acheter. Cependant, les disponibilités sont importantes puisque nous disposons en permanence de 10 900 livres en fonds propres à la médiathèque (achetés par la commune), plus de 2100 du réseau CCRB et environ 300 de la MDO.



Le fond documentaire de la médiathèque est totalement informatisé, ce qui nous permet d'être en lien direct avec les autres bibliothèques du réseau de la CCRB. De cette façon, si un livre n'est pas disponible chez nous, nous pouvons immédiatement savoir s'il l'est sur un autre site.

Concrètement, comment faut-il faire pour réaliser un « emprunt» auprès de la médiathèque ?

Les habitants bénéficient de ce service grâce à la carte privilège (qui permet également d'accéder à la piscine à tarif réduit). Pour obtenir cette carte, il suffit de se présenter à la médiathèque avec un justificatif de domicile et une photographie. Cette carte est renouvelable annuellement.

Il est possible d'emprunter simultanément 5 livres ou magasines par personne, 2 DVD et 2 CD par famille pendant 4 semaines. Si besoin, et sous réserve que le document ne soit pas réservé à l'issu des 4 semaines, il est tout à fait possible de renouveler l'emprunt. Que se passe-t-il si un document emprunté est égaré et ne peut être restitué?

Tout document perdu ou dégradé doit être racheté à l'identique par l'emprunteur et donné ensuite à la médiathèque, mais heureusement cela n'arrive pas trop souvent! Nous ne pouvons faire cette démarche à la place du lecteur, car nous ne sommes pas autorisées à prendre l'argent.

Bresles Infos a rencontré Ludivine et Christine, employées municipales qui gèrent au quotidien la médiathèque Madeleine ODENT. Participait également à notre échange, Noémie qui complète l'équipe pour pallier les congés de l'une ou l'autre des titulaires.

Comment se déroulent vos journées ?

L'activité est très variée, et la journée commence généralement par le rangement des livres rapportés la veille et la remise en ordre des étagères. Ensuite nous accueillons les classes de l'école maternelle à tour de rôle. Pendant une ½ heure, la moitié de la classe regarde des albums, pendant que l'autre moitié de la classe reste avec l'une de nous et nous leur lisons des albums sur des thèmes choisis par les enseignantes. Suite à leur passage, nous procédons à nouveau ... au rangement des livres dans les bacs et étagères.

Si c'est une matinée pendant laquelle nous n'assurons pas d'accueil du public, nous en profitons pour faire le point avec les différents services administratifs de la mairie : gestion du courrier départ et arrivée, gestion des commandes de nouveaux documents, récupération des informations à indiquer sur le site internet, etc

Ensuite, si nous avons réceptionné une commande, nous procédons au catalogage des nouveaux documents. Cette étape dans la « vie » de nos documents est obligatoire pour une bonne gestion. Le catalogage consiste à enregistrer un document dans le logiciel de prêt, l'estampiller, mettre en place des « charnières » sur les premières pages afin d'améliorer la résistance du document, apposer une côte (petite étiquette qui permet de retrouver un document à partir de ses références informatisées) et enfin le couvrir. Il nous

faut en moyenne 15 minutes pour « habiller » un livre.

En début d'après-midi, nous accueillons les classes des écoles primaires avec lesquelles nous travaillons comme avec les maternelles. Pour leur apprendre à se repérer dans une bibliothèque (notre méthode de classement étant la même que dans les centres de documentation et d'information des collèges), nous organisons également des « chasses aux livres » qui consistent à leur faire retrouver un livre sur une étagère en fonction de ses références. Les enfants empruntent un document à la fin de chaque séance.

Enfin, avant d'ouvrir les portes pour l'accueil du public, nous procédons une nouvelle fois au rangement. Il est impératif que tout soit en ordre pour permettre aux visiteurs de s'y retrouver facilement et d'apprécier l'environnement.

Parlant de l'accueil du public, il semblerait que les horaires d'ouverture aient changés ?

En effet, afin de nous permettre d'accueillir des enfants dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire suite à la mise en place des rythmes scolaires, nous avons été amenées à revoir les horaires. Le public pourra dorénavant venir le mardi de 15h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h, le jeudi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h, le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Pendant les vacances scolaires, les horaires seront légèrement différents (disponibles à la médiathèque).

Mais n'avez-vous pas oublié de mentionner une mission importante?

Effectivement, nous réalisons toute la mise en page et l'édition du journal municipal Bresles Infos, et sommes également en charge de la mise à jour du site internet de la commune pour ce qui concerne notamment les manifestations.

Bresles Infos: Nous remercions vivement Christine, Ludivine et Noémie pour leur participation à cette interview, mais aussi pour l'aide qu'elles nous apportent dans la réalisation de notre bulletin et dans le suivi du site de la commune. www.bresles.fr



SOLIDARITĖ

DONNONS NOTRE SANG, CAR LE SANG, C'EST LA VIE

Pourquoi donner son sang?

La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies et permet de venir en aide aux accidentés de la route, aux malades du cancer, de la leucémie, du sida, aux grands brûlés, aux femmes enceintes lors d'accouchements difficiles, aux hémophiles, et dans bien d'autres cas encore.

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans peut donner son sang en 45mn chrono!

Vous êtes accueilli par du personnel qualifié qui enregistre vos coordonnées, puis par un médecin pour un entretien confidentiel destiné à vérifier que vous pouvez donner votre sang en toute sécurité pour vous et pour les futurs transfusés. Le prélèvement est réalisé grâce à une toute petite aiguille implantée dans le bras par une infirmière « diplômé d'état ». Cela dure environ 10 minutes. Enfin, une collation vous est offerte. Le volume de sang prélevé se reconstitue très rapidement mais il est indispensable de se reposer quelques minutes, de boire et manger après ce prélèvement. L'équipe présente veille à votre bien-être.

Témoignage de Patricia habitante de Bresles

« Cela fait maintenant 8 ans que je donne mon sang. La 1ère fois j'étais un peu anxieuse, mais au final je me suis rendu compte que ce n'était rien. Qu'est-ce que 45 minutes de son temps pour sauver une vie ?

Donner son sang est un acte de partage, de convivialité avec les donneurs, mais aussi un acte de citoyenneté et de générosité »

La prochaine collecte de sang à Bresles aura lieu le **27 novembre 2014 à la salle Robert GOURDAIN, de 14h à 19h**. Vous pouvez aussi bloquer votre agenda pour 2015 : 26/02, 21/04, 20/08 et 12/11, mêmes

N'hésitez pas, pour sauver des vies, donnez 45 minutes de la vôtre.

Pour plus d'informations : site internet <u>www.dondusang.net</u> ou par téléphone au 0 800 109 900 (appel surtaxé selon opérateur).



CALENDRIER 2014-2015

Novembre

SAMEDI 1er TOUSSAINT

heures, même endroit.

DIMANCHE 09 THÉ DANSANT PAR RADIO MERCURE - Salle Robert Gourdain

MARDI 11 ARMISTICE 1918

SAMEDI 15 PROJECTION DE PHOTOS PAR CLINS D'ŒIL - Salle Robert Gourdain

SAMEDI 22 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REPAS DU CLUB DE PÉTANQUE – Salle Robert Gourdain

SOIRÉE DANSANTE BEAUJOLAIS ORGANISÉE PAR LES AMIS DU QUARTIER – Salle Robert Gourdain

JEUDI 27 DON DU SANG - Salle Robert Gourdain

Décembre

SAMEDI 06 ET DIMANCHE 07 MARCHÉ DE NOËL DES AMIS DU QUARTIER – Salle Robert Gourdain

VENDREDI 19 NOËL POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES ORGANISE PAR LA VILLE – Salle Robert Gourdain

SAMEDI 20 LOTO DE LA SCINTILANTE – Salle Robert Gourdain DIMANCHE 21 HIVER

ARBRE DE NOËL COLIS DE SOLIDARITÉ PAR L'AVENIR ENSEMBLE – Salle Robert Gourdain

JEUDI 25 NOËL

MARDI 31 ST SYLVESTRE

RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE PAR LA SCINTILLANTE – Salle Robert Gourdain

Janvier

JEUDI 1ER JOUR DE L'AN

LUNDI 12 VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

SAMEDI 17 GALETTE DES ROIS DES ACPG – Salle Robert Gourdain **JEUDI 22** GALETTE DES ROIS DU CLUB DE L'AGE D'OR – Salle Robert Gourdain

SAMEDI 31 LOTO DE LA SCINTILLANTE – Salle Robert Gourdain

JOUETS EN BOIS



Gilles, passionné par le travail du bois, occupe son temps libre dans la création de jouets. Vous pouvez voir son travail sur la place du Linciau. Jetez un œil dans l'atelier et retrouvez ses créations lors du prochain marché de Noël.



LE CAMPING POUR UNE NUIT

Vous organisez une fête de famille, et votre habitation n'est pas assez grande pour permettre aux invités de dormir sur place : vous pouvez louer un mobil home au camping de BRESLES à la nuitée!

Renseignements au camping de la Trye au 03.44.07.80.95.



LE CENTRE DE LOISIRS

L'équipe du périscolaire composée de 6 animateurs, une directrice adjointe et un directeur a accueilli 70 enfants au mois de juillet et 40 au mois d'août.

Les jeunes ont pu profiter pendant leurs vacances d'été des nombreuses activités proposées : journées d'équitation, fabrication de gilet de cow-boy et de chevaux en carton pour le spectacle de clôture, atelier cuisine, chasse aux trésors, piscine une fois par semaine, tournoi de foot, défi scientifique, sortie vélo, voile, mais aussi sortie au plan d'eau du Canada, accrobranche, aquaspace, parc félin de St Leger en Bray, cinérural...



Les vacances ont également été l'occasion pour tous les enfants de se rendre à Fort Mahon où châteaux de sable, soleil et baignades ont rythmé la journée.

Pour les vacances de la Toussaint, toute l'équipe attend les enfants pour des activités se déroulant autour du thème des « Mondes maléfiques et féériques », avec pour point d'orgue, un défilé dans les rue de Bresles le 31 octobre.

Renseignements auprès de M. POITEVIN au 09.63.43.92.99.

CONNAISSEZ-VOUS LE FOYER RÉSIDENCE?

Au cœur de Bresles, l'association Résid'Oise propose aux retraités autonomes des logements adaptés aux attentes de chacun. C'est le foyer résidence!

Formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite, le foyer résidence propose des appartements T1 à T4 dans un cadre sécurisant tout en privilégiant autonomie et indépendance de la personne. Les appartements sont non meublés, ce qui permet à chacun de recréer « son petit chez lui ».

Chaque résident jouit de son appartement comme tout locataire, il rentre et il sort de la résidence comme il le souhaite grâce à son badge d'entrée.

Pour favoriser la sécurité et le bien être au quotidien, une auxiliaire de vie sociale est présente tous les jours du lundi au vendredi en journée. La nuit et le weekend, un numéro d'urgence est à disposition pour joindre à tout moment la coordinatrice d'astreinte.

Les auxiliaires de vie sociale proposent à ceux qui le souhaitent des activités manuelles, des animations, jeux de cartes, goûters, lotos, etc.... Des repas à thèmes sont proposés dans les salons communs. Ces activités peuvent aussi être ouvertes aux personnes extérieures à la résidence.

Les liens sont favorisés avec la ville et le territoire comme par exemple la visite d'expositions, les ventes de produits du terroir au sein de la résidence

Des appartements sont disponibles. Si vous souhaitez effectuer une visite, obtenir des renseignements, réaliser une approche budgétaire, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice de la résidence au 03 44 45 23 07.

ATOUT CHŒUR

Une bonne idée pour cette rentrée : une inscription à la chorale ATOUT Chœur, association loi 1901. Enfants, adolescents, femmes et messieurs (surtout !), chacun y goûtera son plaisir. Aucune formation initiale à la musique n'est nécessaire, la seule envie de chanter suffit.

Si quelques instrumentistes (guitare, flûte, violoncelle) avaient envie de nous rejoindre, nous les accueillerions eux aussi bien volontiers !

Le répertoire est essentiellement issu de la chanson française : Renaud, Julien Clerc, Yannick Noah, Maxime Le Forestier, Charles Trenet

Les choristes se retrouvent à Bresles (1 rue du Président Roosevelt) tous les vendredis de 20h30 à 22h15 pour travailler, en vue d'un concert annuel et de quelques prestations. Pour 18 euros l'année, vous trouverez au sein du groupe, chansons et convivialité, le tout dans la bonne humeur !

Alors, à vendredi? Renseignements au 06 23 48 14 09.

CET ÉTĖ Á BRESLES



La Nuit des églises le 5 juillet

Hommage à nos centenaires

Mme Gilberte HERICHER a fêté ses 100 ans le 29 juin



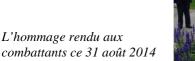


Mme Louise TOMBOIS a fêté ses 100 ans le 19 juillet et nous a quittés le 02 octobre. Toutes nos condoléances à la famille

Libération de Bresles



Arrestation de soldats allemands dans la rue de la Chaussée, il y a 70 ans ...









Les jeux picards le 7 septembre





Le Ball Trap



Lors du weekend du 15 août, les marais ont vécu une activité particulière : Le Ball-Trap ! Absente de Bresles depuis de nombreuses années, cette manifestation, sous l'impulsion des chasseurs, a été remise au goût du jour cette année par une cinquantaine de bénévoles qui ont accueilli les familles autour d'animations pour les enfants, de restauration pour tous, mais surtout d'un champ de tir où plus de 18500 cartouches ont été utilisées. Le terrain avait été préparé en amont par les services municipaux, et outre les 25 candidats officiellement inscrits à la compétition, nombreux sont ceux qui ont tenté de casser « l'assiette ». Forts de l'enthousiasme des participants, les organisateurs nous ont d'ores et déjà donné rendez-vous pour le weekend du 15 août 2015 ! A ne pas rater !

La journée du patrimoine le 21 septembre

Le weekend du 20 et 21 septembre avaient lieu la 31^{ème} édition des journées du patrimoine.

C'était l'occasion de venir découvrir l'histoire de Bresles à travers son château et son Eglise.

D'apprendre que le château avait été un château fort, de nombreuses fois détruit et reconstruit. Qu'il avait accueilli des personnages illustres comme Henri II ou Catherine de Médicis avant de devenir la résidence d'été des évêques de Beauvais.

Pour ceux qui auraient manqué cette journée, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



INFORMATIONS DIVERSES

SONDAGE BRESLES INFOS

Merci aux personnes qui ont pris le temps de répondre à notre sondage diffusé dans le Bresles Infos $N^{\circ}1$ du mois de juin. Les rubriques les plus plébiscitées sont :

Sécurité (100%), Informations municipales (93%), Conseil municipal (81%), Commerces et entreprises (81%), Calendrier des manifestations (81%), Renseignements pratiques (75%), Evènements (75%)

Nous en tiendrons compte dans la rédaction des différents numéros, en fonction de l'actualité et des périodes de publication.

Associations, commerçants, artisans, vous souhaitez communiquer dans le bulletin et/ou sur le site internet de la commune, vous pouvez déposez vos projets de communication à la Médiathèque ou sur le site www.bresles.fr, ils seront soumis à la délégation en charge de la communication et de l'information pour validation de la publication.

EXPOSITION SUR LA GRANDE GUERRE



Une exposition pour la commémoration des 100 ans de la Grande Guerre aura lieu dans les salons de la Mairie du 11 au 16 novembre 2014 de 14h à 17h. Il est encore temps de déposer objets et documents de cette période pour enrichir l'exposition. N'hésitez pas à contacter Régine GILLAIN au 06.03.29.28.92.

COMMUNICATION DES LISTES

« ENSEMBLE POUR BRESLES »

Depuis les élections de mars, les travaux des commissions ont démarré afin de mener à bien le programme sur lequel la liste Bresles Ensemble, menée par Dominique CORDIER, s'est engagée. Certains projets nécessiteront des études particulières ainsi que des financements importants (par exemple la création de parkings, les rénovations de voiries ou de sanitaires dans les écoles) et doivent être rapidement analysés afin de nous permettre l'obtention de subventions, même s'ils ne pourront être réellement mis en œuvre que d'ici un ou deux ans.

Des projets ont déjà abouti, comme par exemple la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, et toute l'organisation nécessaire à l'accueil des enfants par des personnels qualifiés pour proposer des activités de qualité.

Les membres de notre liste avec Dominique CORDIER et ses adjoints travaillent au quotidien pour le bien être de chacun.

Dominique CORDIER et la liste Ensemble pour Bresles

« VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES »

Communication non parvenue dans les délais fixés.

« AGIR POUR BRESLES »

Communication non parvenue dans les délais fixés.

« ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE BRESLES »

Communication non parvenue dans les délais fixés.

Directeur de publication : Dominique CORDIER, Maire de BRESLES

Commission Information : Isabelle DUCHE-THOURILLON - Emilie MAISON - Aurélie MACAIRE - Patrick PORTAS Support technique : Christine CAYER - Ludivine TALLON

Imprimé par la mairie de BRESLES en 1800 exemplaires. IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique Contact : <u>bresles.mairie@wanadoo.fr</u> ou biblio.bresles@wanadoo.fr